

Paris, le 1^{er} juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT

Le 30 juin 2021, une convention de partenariat a été signée par Philippe Gervais-Lambony, Président de l'Université Paris Nanterre, Olivier Rico, Directeur Général d'Action Logement Services et Patrick Ponthier, Président de la CCI des Hauts-de-Seine, en présence, de Monsieur Yoan Blais, Sous-Préfet délégué au développement économique et à l'emploi et de Marie-Christine Oghly, Présidente du Comité régional Action Logement Ile-de-France. Cette convention a pour ambition de faciliter l'accès au logement des étudiants universitaires, alternants et apprentis de l'Université Paris Nanterre et favoriser le développement économique territorial.

Les partenaires s'engagent à mener ensemble des **actions de communication pour promouvoir les aides aux logements** et aller à la rencontre des jeunes de l'Université de Paris Nanterre en organisant des événements (table ronde, conférence, webinaire, concours) sur des sujets variés autour de l'habitat.

La crise sanitaire, économique et sociale, liée à la Covid 19, a exacerbé les difficultés rencontrées par les étudiants et jeunes actifs. Conscients de ces entraves, **les partenaires s'unissent pour faciliter leur accès au logement** et favoriser leur accès à l'emploi en leur proposant des solutions d'aides et services comme la garantie VISALE, l'AVANCE LOCA-PASS®, l'aide MOBILI-JEUNE® et le logement temporaire.

L'Université Paris Nanterre, Action Logement et la CCI Hauts-de-Seine mettront également leurs compétences et leurs réseaux au service de **nouveaux projets de type co-living ou co-working** pouvant être développés sur le territoire des Hauts de Seine au profit des étudiants, apprentis et alternants.

Pour **contribuer à l'attractivité du territoire**, une réflexion sera menée en commun sur l'évolution de l'emploi et les caractéristiques de l'appareil productif local. Ces travaux permettront d'éclairer des actions à mener par Action Logement et CCI 92 auprès des entreprises : mieux cibler et anticiper leurs besoins, **accompagner les entreprises en faisant du logement un levier de leur développement ou de leur redéploiement et promouvoir les aides de la CCI 92.**

Patrick PONTHER, Président de la CCI Hauts-de-Seine a rappelé que « Le logement est un élément fort de l'attractivité du Territoire et de l'ancrage de l'activité économique. Il est important de rapprocher les bassins de vie et les bassins d'activité. La CCI facilitera l'accès à ses services, au travers de cette convention, aux entreprises contributives auprès d'Action Logement »

Philippe Gervais-Lambony, Président de l'Université Paris Nanterre, souligne toute l'importance de cette convention de partenariat et insiste sur l'enjeu du logement : « condition pour vivre une vie étudiante harmonieuse, c'est la condition de la bonne formation et de l'émancipation. Mais plus que cela : c'est la condition pour avoir une place dans la cité, au sens de collectif citoyen »

Marie-Christine Oghly, Présidente du Comité régional Action Logement Ile-de-France, a rappelé que « Cette convention de partenariat est belle initiative, une première en France et plus encore, je la considère comme une véritable action citoyenne qui revêt une importance essentielle et primordiale pour les étudiants de notre région »

Olivier Rico, Directeur Général Action Logement Services, se félicite d'unir les forces d'Action Logement, de l'université de Paris Nanterre et de la CCI des Hauts-de-Seine « pour aider et faciliter les universitaires de Paris Nanterre dans leur parcours logement »

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement - @Services_AL

CONTACTS PRESSE

Action Logement : communication.idf@actionlogement.fr

A PROPOS DE L'UNIVERSITE DE PARIS NANTERRE

L'Université Paris Nanterre, inscrite dans ses échelles territoriales (Région Ile-de-France, Département des Hauts-de-Seine, ville de Nanterre), accueille près de 35 000 étudiants sur ses trois sites principaux (Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud) et à La Défense, dans des formations reconnues, aussi bien en éco-droit-gestion qu'en SHS, et, pour des effectifs moindres, en sciences et technologies. Plus de 40 unités de recherche y déploient une activité de haut niveau, disciplinaire, interdisciplinaire et pluridisciplinaire. Plus de 2300 personnels, BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs, titulaires ou contractuels, et un grand nombre de vacataires, font vivre l'établissement. L'Université Paris Nanterre a un rôle crucial à tenir dans sa capacité à proposer une formation et une recherche qui allient une réputation solidement ancrée, une ouverture sur le monde, une originalité reconnue. L'exigence scientifique qui se diffuse dans les travaux de recherche comme dans les formations dès la licence constitue un pilier qui se coordonne avec les transformations du paysage de l'ESR et doit donner sens, par son utilité sociale, au projet de l'établissement. En quelques mots, la signature de l'établissement, symbolisée par le campus de Nanterre ouvert sur la ville, repose sur l'idée d'ouverture : disciplinaire, internationale, vers la société (par nos partenariats) et entre recherche et formation.

Plus d'informations sur : www.parisnanterre.fr

CONTACTS PRESSE

Pierre-André Jouvet, Vice-Président Partenariats
pjovet@parisnanterre.fr

A PROPOS DE LA CCI HAUTS-DE-SEINE

La Chambre de Commerce et de l'Industrie des Hauts-de-Seine est située à Cœur Défense depuis début février. Elle intervient en faveur du développement des 140 000 entreprises de son ressort dans le département. Elle agit pour l'attractivité et la compétitivité des territoires.

Proches du terrain, ses conseillers, experts en création d'entreprise, développement, innovation, financement et numérique informent, conseillent et accompagnent les créateurs, commerçants et dirigeants d'entreprise. Ils anticipent leurs besoins, créent des réseaux et font valoir la vision de l'entreprise dans les territoires de demain.

Les 32 membres élus et les 60 collaborateurs de la CCI Hauts-de-Seine mènent des actions favorisant le développement des entreprises et le dynamisme économique territorial.

Ils ont un rôle d'information, d'appui et de conseil auprès des entreprises du département.

Plus d'informations sur : <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci92> - @cci_92

CONTACTS PRESSE – communication92@cci-paris-idf.fr